PREMIERE PARTIE: PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°DNCMP/. 23./S/2017 POUR LA FOURNITURE DU SERVICE DE RENOUVELLEMENT DES LICENCES ET MISES A JOUR LOGICIELLES DES PRODUITS MICROSOFT ET ORACLE DE L'OBR

Date de Publication : 2.../2.3.../2017

Date d'ouverture des offres : 2.../2.4./2017

1. Objet.

L'OBR invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermés pour « pour la fourniture du service de renouvellement du support et des licences des produits Microsoft et Oracle de l'OBR», dont les spécifications et les quantités se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement.

Le Marché est financé à 100% sur fonds propres de l'OBR, exercice 2017.

3. Spécification du Marché

La passation du présent Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Allotissement

Le présent marché est constitué de trois (03) lots à savoir:

- Lot 1: Renouvellement du service de support et des licences sur les produits Microsoft de l'OBR,
- Lot 2: Renouvellement du service de support et des licences de mises à jour logicielles sur les produits Oracle Database de l'OBR,
- Lot 3: Renouvellement du service de support et des licences de mises à jour logicielles sur les produits Oracle JDEdwards de l'OBR.

5. Délai d'exécution

Le délai de renouvellement du support et des licences des produits Microsoft et Oracle de l'OBR conformément aux spécifications techniques du DAO, est fixé à soixante (60) jours calendaires pour chaque lot, à compter de la date de notification définitive du marché, mais un soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

6. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à toute personne morale ou physique remplissant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

<u>NB</u>: Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi.



7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'Office Burundais des Recettes (www.obr.bi), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h 30' à 12h 00 et de 14h 00 à 17h 30', heure locale à l'adresse ci-après :

Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel,

Avenue de la Tanzanie, N°936a/A,

B.P 3465 Bujumbura II, Tél: 22 28 21 46 ou 22 28 22 16.

Il pourra également être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR sur présentation d'un bordereau de versement de **cinquante mille Francs Burundais (50.000 FBU)** non remboursables, versés sur le compte n° N°1101/001.04 (Compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi.

8. Dépôt et Ouverture des Offres.

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, au plus tard le 21./0.1/2017 à 10 heures locales. Elles porteront obligatoirement la mention : Dossier D'appel d'Offres National Ouvert N°DNCMP/23/25/2017, A n'ouvrir qu'en séance publique du 20./0.1/2017, à 10h 30'.

L'ouverture des offres aura lieu le 27./24/2017 à 10 h 30' dans la salle des réunions du Commissariat Général de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, 6ème étage.

Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée feront objet d'irrecevabilité.

NB: L'ouverture des offres techniques et financières se fera en même temps.

9. Délais d'engagement.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

10. Garantie de soumission

Une garantie bancaire de soumission est exigée comme suit:

- Six millions de francs burundais (6.000.000 FBU) pour le lot 1,
- Quatre millions de francs burundais (4.000.000 FBU) pour le lot 2,
- Un million de francs burundais (1.000.000 FBU) pour le lot 3.

11. Renseignements

Toute demande de renseignements doit parvenir au Maître de l'Ouvrage au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le **24/0.3/** 2017

LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX

Frédéric MANIRAMBONA

Page 3 of 37